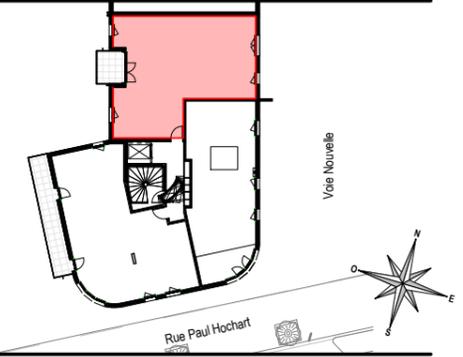


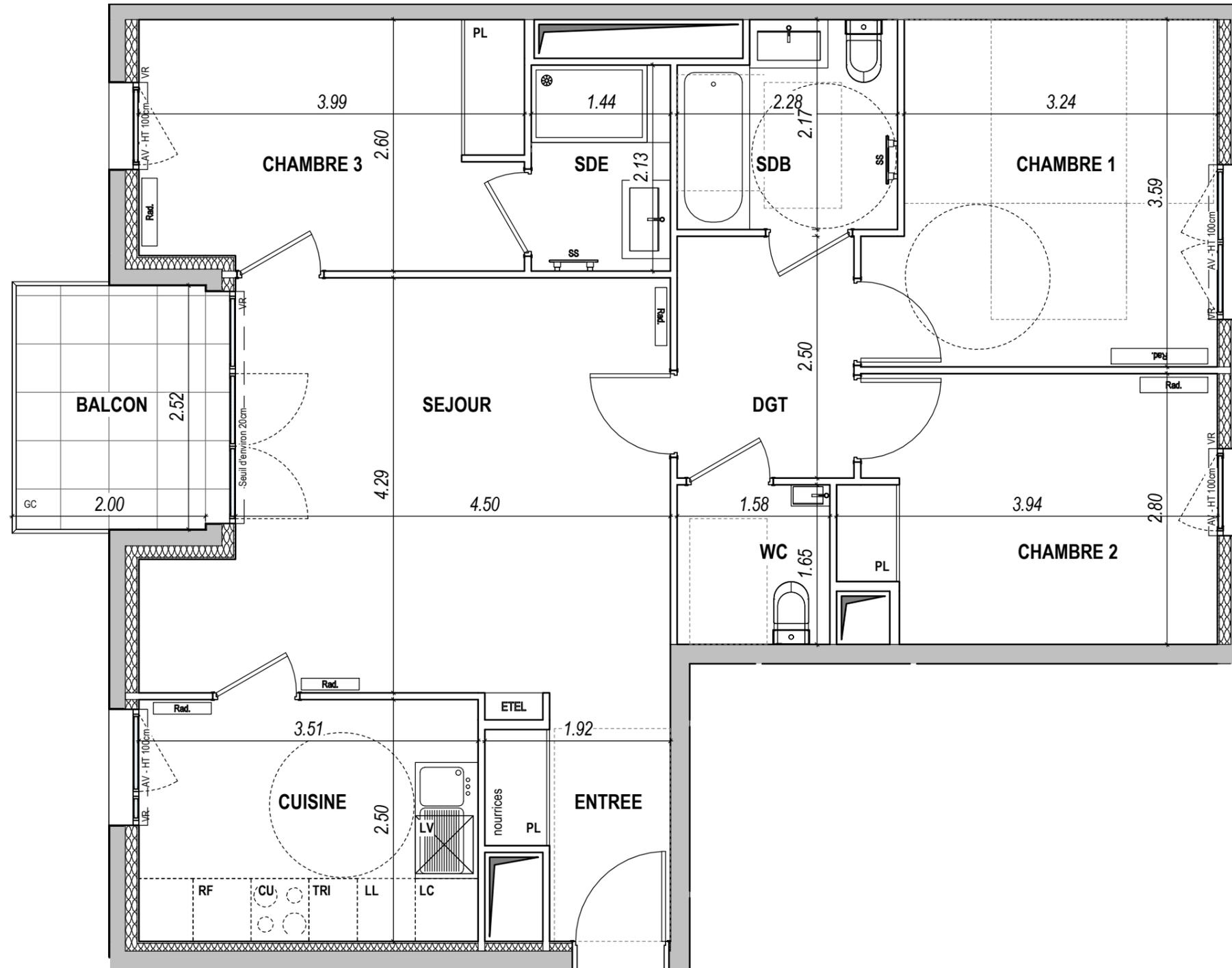
# SAISON 1

131 - 139 RUE PAUL HOCHART  
L'HAY-LES-ROSES

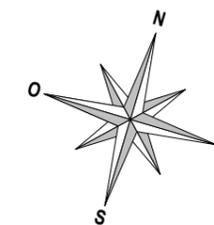


## HALL C

APPARTEMENT DE 4 PIÈCES  
N° C71 au 7ème étage



▲  
C71



ENTREE	4.02 m <sup>2</sup>
SEJOUR	20.68 m <sup>2</sup>
CUISINE	8.77 m <sup>2</sup>
CHAMBRE 1	12.24 m <sup>2</sup>
CHAMBRE 2	10.29 m <sup>2</sup>
CHAMBRE 3	10.19 m <sup>2</sup>
SDE	3.07 m <sup>2</sup>
SDB	4.59 m <sup>2</sup>
WC	2.61 m <sup>2</sup>
DGT	4.57 m <sup>2</sup>

**SURFACE HABITABLE TOTALE 81.03 m<sup>2</sup>**

BALCON 4.94 m<sup>2</sup>

**SURFACE TOTALE HABITABLE ET ANNEXES 85.97 m<sup>2</sup>**

### LÉGENDE

AV	Allège Vitrée	SS	Sèche Serviette
VR	Volet Roulant	RAD	Radiateur
GC	Garde-corps	RF	Réfrigérateur
	Soffite / faux-plafond	LV	Lave-vaisselle
ETEL	Esp. technique élect. du logement	LL	Lave-linge
PL	Placard	CUI	Cuisson
LC	Linéaire complémentaire	TRI	Tri sélectif
			Retombée de poutre

Indice

Echelle : 0 1 2 3

Nota : Les surfaces des placards sont comprises dans celles des pièces où ils se situent. Des modifications sont susceptibles d'être apportées à ce plan en fonction des nécessités techniques et réglementaires de la réalisation, tant en ce qui concerne les dimensions libres que l'équipement. Les soffites, faux-plafonds, retombées, gaines techniques, canalisations, trappes de visite, descentes d'eaux pluviales, équipements électriques et sanitaires, ne sont pas systématiquement représentés ou le sont à titre indicatif. Les dimensions et les implantations des appareils de chauffage, lorsqu'ils sont représentés, sont indicatifs et seront soumis à la conformité de l'étude thermique. Le dessin des dalles sur plots des terrasses et balcons est indicatif.